

Le 07/07/2025

Folio N° 2025/37

Envoyé en préfecture le 25/07/2025

Reçu en préfecture le 25/07/2025

Publié le 25/07/2025

ID : 031-213101280-20250707-2025_37-DE



Département de la HAUTE-GARONNE
Commune de CAUJAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL ET DES DÉCISIONS DU MAIRE
SÉANCE DU 07 juillet 2025

Date de convocation : 30 juin 2025
Nombre de Conseillers : 14
Effectif légal : 15

En présence : 13
En absence : 1
En votant : 13

L'an deux mille vingt-cinq, le sept juillet, à 20h30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence d'Émilie FREYCHE – Maire de la commune.

Étaient présents : Émilie FREYCHE, Dominique LEVRAT, Patrick BRIOL, Stéphane LABIT, Nathalie ROUQUET, Marie-Hélène GAULTIER, Pascale RIBES, Guibert MONGIS, Marc MIRANI, Laurent PAIRASTRE, Laurence DASI, Bruno RENVOISÉ, Benjamin HERVÉ.

Était absente : Céline VANNIER

Madame Pascale RIBES a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Extension service technique

Madame le Maire présente les derniers devis reçu relatifs à l'extension du service technique qui permettra de sécuriser le matériel et les engins de travail.

- Entreprise Didier VIDAL – 64 515,70 euros TTC
- Entreprise CANER – 32 807,05 euros TTC
- Entreprise Pascal LASSALLE – 44 622,00 euros TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et **à l'unanimité des membres présents,**

- **APPROUVE** les travaux d'extension du service technique
- **ACCEPTE** le devis de l'entreprise Pascal LASSALLE pour un montant de **44 622,00 euros TTC.**
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.
- **SOLLICITE** une subvention auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne à hauteur de 40%, soit 17 848,00 euros.

Ainsi fait et délibéré les mêmes jours, mois et an que dessus.

A Caujac, le 7 juillet 2025

Le secrétaire de séance

Pascale RIBES

Le Maire,

Émilie FREYCHE